

option design

guide

05/06

ESBA*Marseille*

École supérieure des beaux-arts, de Marseille

184, avenue de Luminy, case 912, 13288 Marseille Cedex 09

tél : 04 91 82 83 10 - fax : 04 91 82 83 11

www.mairie-marseille.fr

Le design est une activité de création et d'organisation qui regroupe plusieurs champs d'investigation tels qu'espace, objet, graphisme, multimédia, stylisme, scénographie, aménagement intérieur...

Le projet pédagogique de l'option design propose aux étudiants des situations de recherche et de création qui permettent d'analyser et d'expérimenter les conditions d'existence de l'espace et de l'objet contemporain.

Deux bases fondamentales et une ambition prévalent :

- la culture contemporaine comme ancrage essentiel de l'individu au sein des problématiques de son époque, et seule susceptible de rendre pertinent tout point de vue nourrissant le projet.
- l'expérience internationale en cours de cursus, pratiquée de façon systématique grâce au nombre et à la diversité des partenariats proposés par l'ESBAM.

L'objectif de l'équipe enseignante à laquelle sont régulièrement associés des intervenants ponctuels est de privilégier l'accompagnement des étudiants sur leur propre terrain de recherche et de couvrir l'ensemble des champs d'investigation relevant du design (usages, mutations, évolutions technologiques, enjeux citoyens...).

Le suivi des étudiants est assuré par une équipe pédagogique dont le fonctionnement collégial et les exigences méthodologiques constituent le pivot de l'enseignement, articulé autour des ateliers de recherche et de création.

L'option design est régulièrement présente lors des principales manifestations professionnelles (Salon du meuble et Galerie du VIA, Paris, Biennale Internationale de design de Saint-Etienne ...) favorisant ainsi la visibilité du travail des étudiants.

Son inscription dans le territoire régional et ses spécificités constituent une préoccupation constante : programmes de recherches, présentations de projets, stages...

Les étudiants de l'option design s'associent régulièrement à des projets transversaux avec les options art et communication ; les relations avec l'École d'architecture voisine donnent lieu à des sessions de travail communes et à des projets de recherche partagés.

L'option design mène dans un premier temps au Diplôme national d'arts plastiques (D.N.A.P.) et se densifie jusqu'en fin de cinquième année avec le passage du Diplôme national supérieur d'expression plastique (D.N.S.E.P.).

A la fin de la quatrième année, si l'étudiant a satisfait à l'ensemble des UV - unités de valeur et crédits ECTS, il obtient le C.E.S.A.P. (Certificat d'études d'arts plastiques).

Le D.N.S.E.P. option design constitue le diplôme de fin d'études. La cinquième année est consacrée intégralement à la préparation de ce diplôme : le sujet choisi et développé par l'étudiant représente un tremplin pour la mise en œuvre concrète de son projet personnel.

enseignants	option design, cycle long : Marc Aurel, Philippe Delahautemaison, Frédéric Du Chayla, Jérôme Duval, Lise Guéhenneux, Ronan Kerdreux, Fabrice Pincin
secrétariat	secrétariat pédagogique : Maryse Guérini
phase programme	années 2 & 3, soit semestres 3, 4, 5 & 6 (DNAP) coordination : Philippe Delahautemaison, Frédéric Du Chayla
phase projet	années 4 & 5, soit semestres 7, 8, 9 & 10 (DNSEP) coordination : Ronan Kerdreux
ARC	ateliers de recherche et de création, voir pages suivantes et document spécifique : <i>guide des études, (année 2)</i>
techniques, technologies et matériaux	voir document spécifique : <i>guide des bases techniques et technologiques</i>
culture générale	voir document spécifique : <i>guide des enseignements et pratiques théoriques, (années 1 à 5)</i>
ateliers de langue	anglais et/ou LSF-langue des signes française, voir document spécifique : <i>guide des enseignements et pratiques théoriques</i>
bibliothèque	centre de ressources documentaires commun à l'ESBAM et à l'ENSAM, voir document spécifique : <i>guide du lecteur</i>
mobilité, diffusion	mobilité : stages, voyages et séjours d'études ; production et diffusion de projets, expositions, voir document spécifique : <i>guide relations extérieures</i>
calendrier, évaluations, bilans, diplômes	> évaluations & bilans : - années 2 : 6, 7 février et 28 juin, évaluations - années 3, 4 & 5 : du 30 janvier au 3 février, préparation bilan, du 6 au 10 février, bilan de fin de premier semestre, <i>Luminy-les galeries</i> - années 3 & 5 : du 3 au 7 avril, préparation, évaluations les 11, 12 & 13 avril : évaluation, <i>Luminy-les galeries</i> du 15 au 19 mai : préparation diplômes, <i>rue Montgrand</i> - année 4 : 27 juin, évaluation, <i>Luminy-les galeries</i> > diplômes : - année 3 : DNAP, le 12 & 13 juin, <i>rue Montgrand</i> - année 5 : DNSEP : le 15 & 16 juin, <i>rue Montgrand</i> et exposition des travaux des diplômables du 19 au 23 juin

L'École, le contexte

engagement Vous êtes inscrits au sein d'une école supérieure d'art et il vous appartient donc de profiter au mieux et avec énergie des ressources artistiques, intellectuelles et pratiques d'un lieu d'enseignement divers, fécond et exigeant.

En outre, des relations suivies existent avec de nombreux partenaires parmi lesquels : les écoles d'architecture de Marseille et de Liège, l'école de design de Rio de Janeiro, l'association des écoles « L'Age d'Or », etc... Elles permettent de développer en commun des ARC, workshops, séminaires... À vous de savoir saisir les opportunités ainsi offertes.

mail La possession d'une adresse mail est obligatoire pour tous les étudiants. Cette adresse est utilisée régulièrement pour informer les étudiants des événements (intervenants, voyages, expositions...) qui se succèdent au cours de l'année scolaire ; s'inscrire dans les différents workshops, groupes de travail, ARC... ; correspondre pendant les stages et voyages Erasmus avec les enseignants correspondants.

phase programme Années 2 & 3, semestres 3 à 6

(voir *guide des études*, spécifique *année 2*)

semestre 3 Prise de contact avec l'enseignement de l'option design, découvertes des ateliers et expérimentations, acquisition d'une solide culture spécifique.

semestre 4 Mise en place progressive de la méthodologie propre aux projets de design, en phase avec un travail de longue haleine sur l'engagement et le champ culturel.

mémoire À la fin de l'année 2, vous devez rédiger un mémoire d'un dizaine de pages (mis en page avec *Quark X-Press*, *InDesign*, etc...) qui fait état de vos recherches et dresse un bilan de ce que vous avez acquis en année 2. La qualité graphique de ce document est aussi à prendre en compte.

semestre 5 Les acquis culturels et la découverte du territoire conceptuel du design doivent permettre d'élaborer des propositions plastiques en phase avec les thèmes de travail proposés au sein des ARC.

semestre 6 Validation des expérimentations et recherches des semestres précédents orientée vers la préparation et la présentation du DNAP.

En plus d'un accrochage d'une sélection des travaux effectués pendant les deux années de la phase programme, la présentation du DNAP est accompagnée d'un document écrit (mis en page avec *Quark X-Press*, *InDesign*, etc...) qui résume un certain nombre des points susceptibles d'articuler les différentes propositions de travail : références, documentation du travail, projets personnel. Ce document présente également les hypothèses de travail pour la phase projet pour les étudiants souhaitant poursuivre le cursus au sein de l'École supérieure des beaux-arts de Marseille.

La structure de ce document est présentée au moment du passage des U.V. et finalisée de façon à être envoyée aux membres du jury une quinzaine de jours avant la session de diplôme.

stages Durant la phase programme vous devez effectuer un stage au minimum, d'une durée d'au moins 15 jours, dans des structures de création ou de diffusion proches de vos préoccupations. L'équipe pédagogique souhaite que ces stages soient prioritairement effectués pendant les périodes de vacances scolaires, en particulier pendant l'été, entre les semestres 4 et 5. Les stages sont validés par une commission interne à l'École, mais externe à l'option design. Vous devez y produire un rapport de stage (mis en page avec *Quark X-Press*, *InDesign*, etc...) qui fait état de ce que vous avez pu découvrir en effectuant votre stage, en particulier les différences entre l'enseignement à l'École et le travail en dehors. La qualité graphique de ce document est aussi à prendre en compte ; il est présenté au DNAP.

passage en année 4 La réussite au DNAP n'est pas un gage de passage en phase projet année 4. Pour ce faire, vous devez produire un document écrit faisant état de vos intentions de travail pour aborder cette nouvelle phase :

- les hypothèses de départ, les intentions, le champ de la recherche
- une esquisse du protocole mis en place pour tester ces hypothèses, les ressources à mobiliser

- le rôle que le voyage d'études à l'étranger jouera dans cette recherche

Le collège des enseignants de l'option design, réuni sous la présidence du directeur de l'École, décide de l'inscription en année 4.

voyage d'études "Erasmus" L'équipe pédagogique encourage fortement les voyages d'études à l'étranger. Avec la demande de séjour (et de bourse), vous devez rédiger une lettre de motivation qui explicite clairement les intentions du séjour, la raison du choix à partir d'une connaissance relativement précise de l'école d'accueil, le programme de travail en rapport avec l'intention de diplôme, ainsi que les visites prévues en dehors du cadre scolaire (sites, musées, centres de création et de diffusion, agences, événements...).

La motivation est entendue selon un double sens : motivation personnelle par rapport à votre travail pendant le séjour et motivation pour une pleine intégration dans l'école d'accueil. Les lieux communs, les banalités "passe-partout" ou exotiques sont à éviter...

Retrait des dossiers et renseignements : auprès du service des relations extérieures, Claude Puig.

concours Les étudiants doivent s'engager à présenter chaque année au moins un concours, à choisir parmi ceux sélectionnés par l'équipe enseignante.

Années 4 & 5, semestres 7 à 10

phase projet Votre inscription en phase projet s'est faite sur la base de votre travail au cours de la phase programme et d'un document d'intentions que vous avez remis en fin d'année 3. Ce document reste la base de votre travail de recherche et d'expérimentation; vous aurez donc à le tenir à jour tout au long des quatre semestres qui viennent, à le confirmer ou le ré-orienter en fonction de vos travaux, expériences, séjours, stages. Il servira également de base à l'évaluation collégiale qui sera faite à l'issue de votre séjour dans une école d'art ou une université étrangère. Il sera obligatoirement présenté dans une forme plus complète et précise en fin d'année 4.

La notion de projet doit être entendue sous plusieurs angles : projet de parcours au sein de l'École, lequel articule les expériences au sein des ARC, ateliers spécifiques, workshops, séjours à l'étranger et en stage, la capacité à définir un sujet de travail, la méthodologie correspondante ainsi que les étapes de sa réalisation.

- semestre 7** Engagement dans les ateliers, acquisition d'une démarche progressivement autonome en matière de projet, clarification du programme de travail.
- semestre 8** Expériences hors l'École, expériences collaboratives, séjour au sein d'une école étrangère, expérimentations ; capacité à développer des hypothèses.
- semestre 9** Dernière mise au point du programme de projet personnel, culture spécifique et personnelle ; capacité à se projeter hors de l'École.
- semestre 10** Projet personnel.

Fonctionnement pédagogique

Rappel : l'année 4 est la première de la phase "projet" pour laquelle vous avez été retenu dans le cadre de la commission d'admission, sur la base d'un texte d'intentions.

Ce document vous a amené à proposer un terrain d'études particulier, des arguments de programme, de méthodes et d'outils, des hypothèses d'expérimentations, des objectifs de travail.

Il articulait tout ceci avec votre séjour à l'étranger en fonction des spécificités de l'école d'accueil et du lieu géographique.

L'expérience montre que les étudiants inscrits en année 4 ont quelques difficultés - normales à ce stade - à respecter les rythmes de l'ESBAM, l'enjeu étant la multiplicité des expériences hors l'École, la rencontre avec des partenaires et la "découverte" d'un milieu professionnel et de créateurs riche et complexe.

Cette année est pourtant essentielle, et c'est de la richesse et de la complexité des expériences qui y seront menées, que peut naître une année 5 féconde consacrée à la préparation du DNSEP et à la sortie de l'École.

contrat pédagogique Afin de permettre aux étudiants inscrits en année 4 de gérer au mieux les paradoxes évoqués ci-dessus, il est rappelé les obligations auxquelles ils sont soumis pendant cette année :

- le séjour d'un semestre au sein d'un établissement étranger est la règle pour tous. Cette règle ne souffre d'exception que ponctuelle et en accord préalable avec les enseignants. Ce séjour s'accompagne d'une relation mail avec au moins deux enseignants de l'option et d'un rapport sous forme multimédia dont le rendu conduit à la soutenance publique à l'échelle de l'ensemble de l'École.

- la participation et la réponse à un concours au minimum, (avec un encadrement dans toutes les phases de l'élaboration et du rendu par les enseignants de l'École).

- la participation à deux ARC, en tenant compte des contraintes liées à votre séjour à l'étranger, à vos stages éventuels, à vos expérimentations à l'extérieur de l'École. Ces contraintes ne doivent pas constituer des excuses pour un déficit d'assiduité, mais être au contraire des motivations pour

nouer des formes de dialogues adaptées. Il est rappelé qu'il ne peut y avoir de stages sans accord préalable des enseignants et établissement d'une convention de stage.

- un encadrement de la part du collège enseignant pour que vous vous teniez informés des opportunités de l'École (workshops, fréquentation d'ateliers...) et que ce rythme différent se traduise par un engagement personnel.

- une participation active aux recherches documentaires, collectes d'information collectives organisées à l'échelle du groupe d'étudiants de la phase projet.

Ces principes énoncés afin de vous permettre de "gérer" au mieux les objectifs de l'année, une certaine souplesse est proposée dans les échéances intermédiaires. Pour cela, deux outils principaux doivent être privilégiés :

- un carnet de bord, sous la forme que vous souhaitez (écrite ou numérique), qui doit être annoté régulièrement par vos enseignants, et comporter un journal d'avancement de vos recherches. Les premiers éléments de ce journal doit évidemment comporter le document écrit qui a servi de base à votre admission en année 4. Il doit retracer lectures, analyses, croquis, programmes d'expériences, hypothèses de réponses... témoignages de votre engagement dans l'année.

- l'équipe pédagogique est consciente que l'organisation des semestres peut différer d'une école ou université à l'autre, notamment lorsque cela s'accompagne de changement d'hémisphère. Les professeurs sont donc prêts à examiner avec vous les difficultés de participation au bilan du semestre 7 (février).

C'est pourquoi les bilans seront proposés sous forme de "revue de projets" dont l'organisation vous appartient : à charge pour vous de réunir en un même lieu au moins trois enseignants issus d'ARC différents (dont le coordinateur pédagogique de la phase projet), trois étudiants de l'année 4 avec leurs travaux et ceci à deux reprises au moins dans le semestre.

Les autres bilans qui examineront les obtentions d'UV (crédits par la suite) restent de la responsabilité de l'équipe enseignante qui les organise. Ils seront aussi l'occasion d'examiner en commun vos réponses personnelles aux règles énoncées ci-dessus.

Après les phases d'expérimentation, de recherche, de mobilité et de rencontres hors l'École, le semestre 8 se conclue par un ré-examen du document d'intentions établi à la fin de l'année 3 (semestre 6).

étudiants inscrits en semestre 9 Le semestre 9 est consacré à l'établissement d'une problématique qui doit être clairement explorée dans le projet personnel présenté au diplôme.

Il est rappelé qu'un projet doit s'établir sur la base d'un questionnement partageable, d'une intention confrontée à un contexte, d'hypothèses, d'expérimentations, d'une proposition plastique...

Le semestre 9, pendant lequel vous resterez en contact avec deux ARC, sera l'occasion privilégiée de préciser tous ces questionnements.

Il sera également le moment où vous pourrez préciser vos intentions en

termes de projection dans le monde extérieur. La réponse au(x) concours auxquels vous aurez participé en année 4, vos expériences d'échanges avec d'autres écoles, vos stages devraient vous avoir apporté des informations vous permettant de vous projeter.

Les séminaires organisés par l'École sur le « devenir des étudiants » compléteront ces informations.

Enfin, des réunions de travail, des workshops peuvent être organisés, dont la fréquentation est indispensable.

étudiants inscrits en semestre 10 Le semestre 10 est exclusivement consacré à la préparation du projet présenté au diplôme.

culture générale Les enseignements et pratiques théoriques, spécifiques à l'option design sont dispensés et coordonnés par Lise Guéhenneux.

>Autour de la notion de projet qui doit être acquise, il s'agira d'apprendre à communiquer sur sa pratique par un travail d'écriture et d'analyse de productions visuelles ainsi qu'écrites.

Cela peut donner lieu à une sorte d'atelier d'écriture. Des exercices très précis seront élaborés avec les étudiants allant d'exercices basiques tels des résumés d'articles (apprendre à écrire des «brèves», de présentations orales très courtes) à des exposés induisant un travail d'entretien et de prise de contact avec des designers (objectif : dépasser la culture «google»).

Il s'agira donc de savoir comment préparer un entretien afin de récolter des informations qui permettent de situer la pratique du créateur dans une économie (formation, travail *free lance* ou en agence, etc.).

Les exposés demandant un travail à envisager sur le long terme seront définis avec les étudiants dès le début de l'année.

évaluations internes Les évaluations sont effectuées par semestre. Actuellement, les évaluations valident les unités de valeur suivantes :

pour mémoire,
phase programme :

Dessin : 2 UV
Problématique, méthodologie
de la recherche : 4 UV
Langue vivante : 2 UV
Histoire, théorie des arts : 3 UV
Techniques, mises en œuvre : 6 UV
Recherches personnelles : 3 UV

Total Unités de valeur : 20 UV

pour les années 4 & 5,
phase projet :

Philosophie : 1 UV
Histoire des arts : 1 UV
Langue vivante : 1 UV
Méthodologie
de la recherche : 3 UV
Recherche et création : 4 UV

Total Unités de valeur : 10 UV

L'année 4 doit donner lieu à l'attribution de 6 à 8 UV, l'année 5 : de 2 à 4 UV. Le séjour d'un semestre dans une école ou université étrangère donne lieu à des équivalences d'UV dont le nombre est fixé par un tableau interne à l'École en fonction du nombre de mois passés dans la structure d'accueil.

Les unités de valeur correspondant aux enseignements philosophie, histoire des arts et langue vivante sont attribuées par les enseignants spécifiques

concernés. Les unités de valeur correspondant à la méthodologie et recherche et création sont attribuées collégalement par les enseignants de projet de l'option, sur la base des travaux présentés et des ateliers fréquentés.

Ce cycle de deux années se conclut, en cas d'obtention de la totalité des Unités de valeurs (et prochainement de crédits), par la présentation au Dnsep, Diplôme national supérieur d'expression plastique.

Dans le cadre du passage de l'École au système des Ects ou crédits (european credits transfert system), chaque semestre devra donner lieu à l'attribution de 30 crédits pour l'inscription en semestre supérieur.

DNSEP Trois semaines avant la présentation du DNSEP, un mémoire est envoyé aux membres du jury.

Ce mémoire présente la thématique abordée dans le projet personnel, les références culturelles et artistiques qui balisent le champ d'investigation, les hypothèses élaborées, les expérimentations, les partis-pris plastiques, ainsi qu'une bibliographie raisonnée.

Sa réalisation, sa mise en pages supposent une cohérence graphique avec le sujet de travail. Il est reproduit en 6 exemplaires au moins, un pour chaque membre de jury et un pour l'étudiant ; des exemplaires supplémentaires peuvent être exigés en cas de remplacement d'un des membres par son suppléant.

A usage interne à l'ESBAM, l'étudiant diplômable doit en produire une version bilingue.

Le jury est composé de 5 membres :

- le président du jury, nommé par la Délégation aux Arts Plastiques du Ministère de la Culture ;
- le vice-président ;
- une personnalité extérieure représentant le milieu professionnel et son inscription dans la création contemporaine ;
- un enseignant de culture générale, issu d'une école extérieure à la région ;
- un représentant de l'équipe pédagogique de l'ESBAM, option design.

Le jury prend connaissance des travaux des étudiants au cours d'une séance publique de 45 minutes, réparties en 30 minutes de présentation et 15 minutes de questions.

Il évalue le travail selon 4 critères :

- 1- Présentation des travaux, formelle et critique
- 2- Origine et évolution du projet (évaluation des phases de la recherche et de la production)
- 3- Inscription culturelle du travail (pertinence des références, diversité des connaissances)
- 4- Qualité des réalisations

Ateliers de recherche et de création (ARC)

Fonctionnement

grandes idées petits projets (Glpp)

Enseignants : Frédéric Du Chayla, Philippe Delahautemaison, Lise Guéhenneux
2 jours, tous les 15 jours, le mardi et le mercredi
(atelier n°1)

objectifs pédagogiques généraux

En parlant des architectes, Lucius Burckhardt a dit que lorsqu'ils sont jeunes, ils expriment de grandes idées pour de petits projets et qu'à mesure qu'ils avancent dans leur carrière, ils ont de petites idées pour bâtir les grands projets qui leur sont confiés...

L'ARC se donne pour objectif de stimuler l'imagination des étudiants pour qu'ils inventent, qu'ils expérimentent sur la forme, l'espace, la lumière, le motif.

fonctionnement et orientations

La conception, à partir de prétextes donnés, sera l'occasion de se familiariser avec un processus de projet :

- formulation d'un programme (la définition du projet)
- expérimentations (repérages, matériaux)
- modes de représentation (esquisses, dessins, infographie, photomontages, maquettes)
- confrontation à échelle 1, à la production ("maison" ou/et assistée), à l'industrie, au «faire».

Il s'agit donc d'une expérimentation concrète dans un aller-retour entre production, analyse et réflexion...

• temps 1 :

Le premier projet consistera à concevoir un abri ou espace minimum permettant de contenir une activité ou une inactivité humaine préalablement définie (l'usage) : le programme se complète de quelques contraintes d'ordres programmatique et technique :

- surface 2x2 m au sol, maximum.
- matériau unique de construction : contreplaqué mince (3/5 mm) mis en forme sur gabarit, tressé, mis en tension ...toutes mises en œuvre à inventer, expérimenter.

méthodologie :

- formulation d'un programme, d'un scénario (définition du projet)
- recherches et expérimentations
- définition (technique)
- réalisation

La conception de cet espace sera l'occasion de se familiariser avec un processus de projet (recherches, expérimentations, repérages, matériaux, analyse et réflexion...) et des modes de représentation (dessin, maquettes, plans...)

représentation du projet :

- en phase d'esquisse : tout mode de rendu, dès lors qu'il permet la communication du projet (dessins, infographie, photomontages, maquettes...).
- en phase de définition : plans ou/et maquette d'étude dimensionnée (échelle définie) .

La réalisation, maquette échelle 1/2 ou 1, se fera au sein de l'École en utilisant les ressources de la base technique bois.

Compte tenu de la dimension des réalisations et du nombre d'étudiants inscrits, la constitution d'équipes sera souhaitable (8 à 10 projets seront réalisés, au maximum).

• temps 2 :

Un projet ambitieux : « Le danse-floor».

Un programme minimum : espace non dimensionné, matériauologie non définie, musique, lumière...

Deux autres workshops poursuivront l'année (2e semestre) : ils permettront de travailler sur le motif et sur la forme :

- un workshop motif/impression, relié aux techniques numériques (impression, découpe...) et à la base technique édition, sérigraphie.
- un workshop composite (programme annexé).

L'ensemble des propositions sera développé en relation avec les ressources et bases techniques de l'École, en examinant des possibilités de collaboration avec des entreprises locales.

Objectif : mieux appréhender les moyens de mise en œuvre, de réalisation et de finalisation des projets dans la perspective de l'"après École").

méthodes d'enseignements

Les enseignants analyseront des exemples existants ou ayant existé (puisés dans l'histoire de l'architecture, du design et des jardins, les interventions d'artistes et de designers, les commandes publiques ou privées) et s'attacheront à accompagner les différents projets individuels.

semestres concernés

Semestres 3, 4, 5, 6, 7, 8 & 9

pré-requis

Logiciels de traitement de texte et de mise en page, de retouche d'images, logiciels 3D pour les étudiants des semestres 7 à 9

évaluation

Évaluation collective par le collège enseignant de l'option

lentigo n°3	Enseignants : Marc Aurel, Ronan Kerdreux, Fabrice Pincin hebdomadaire, le vendredi (atelier n°1)
objectifs pédagogiques généraux	Architecture et design donnent formes et sens au monde matériel qui nous accompagne dans notre quotidien. Ils informent les espaces que nous parcourons, ils orientent notre environnement, ils qualifient les objets dont nous nous entourons. A ce titre, ils tentent une synthèse entre positionnement contextuel, imagibilité, lisibilité et autonomie plastique. Les approches de la création sont plurielles. Le regard que nous portons sur le monde est une clé d'entrée en la matière, regard souvent un peu décalé. Mais au-delà, le procédé du projet répond à des règles, des méthodes, des pratiques, quelquefois hétérogènes, quelques fois rationnelles, souvent hasardeuses, toujours personnelles (il n'y a pas de méthodologie universelle !) voire polémiques qui nous conduisent à prendre parti, en somme à se ranger d'un côté de la pensée en une tentative pour ordonner, articuler, mettre en valeur, bousculer et remettre en cause parfois.
fonctionnement et contenus	La production d'objets est identifiée comme étant la production par la pensée d'objets complexes. Cette production s'installe au croisement de nombreuses disciplines ou champs de compétences. La porosité entre ces champs ne fait plus débat aujourd'hui. Les propositions faites aux étudiants porteront en elles des «opportunités» pour observer et analyser des situations de conception et de production qui sont la base d'un travail co-disciplinaire. Dans une approche systémique, <i>lentigo n°3</i> pose que la participation commune à une production est plus riche qu'une série d'interventions par séquences. L'ARC se situe donc à l'opposé d'une démarche de type analyse – diagnostic – prescription. L'atelier <i>lentigo n°3</i> mettra en place des situations de rencontres avec des étudiants de l'école d'architecture de Marseille, et avec les écoles d'architecture de Liège et polytechnique de Marseille.
méthodes d'enseignements	<i>Lentigo n°3</i> se propose de démontrer que la capacité à faire projet ensemble se fonde sur une culture, un engagement, une identité sociale et une posture. Les méthodes utilisées pour faire projet, c'est-à-dire l'ensemble des étapes articulées, dépendent moins du champ de discipline ou d'investigation que de la projection que l'auteur effectue de lui-même dans le monde. Une large part sera donnée au travail collectif afin de rendre explicite les points ci-dessus. Des points généraux seront abordés régulièrement en début de matinée. Le programme d'intervenants extérieurs à l'ESBAM viendra en contrepoint pour présenter des situations collaboratives « professionnelles ». Il est demandé aux participants un véritable engagement personnel et une assiduité régulière, non pas pour des raisons administratives mais pour accompagner un cheminement qui se veut à la fois expérimental et co-instructif. L'exclusion peut être prononcée si cet engagement n'est pas tenu.

semestres concernés	L'atelier est résolument de l'ordre de la pédagogie verticale. Il fonctionne en réunions plénières, le vendredi matin tous les 15 jours. Pour le reste, il s'articule en journées consacrées à des groupes d'étudiants en semestres 3 et 5 d'une part, 7 et 9 d'autre part. En milieu d'année, les étudiants des semestres 4, 6 et 8 seront regroupés en situations de projets. Un planning précis est élaboré au début de chaque semestre.
pré-requis	Étudiants de tous semestres : logiciels <i>Powerpoint</i> ou son équivalent <i>Openoffice</i> , <i>Photoshop</i> ou <i>Gimp</i> , <i>Illustrator</i> et <i>Xpress</i> ou <i>Indesign</i> . Étudiants des semestres 7 à 9 : logiciel 3D.
les objectifs en termes d'acquis	Rythmes et objectifs de travail : - sujets courts : aborder des «concepts» à travers, entre autres, l'acquisition de références. - exercices longs : aborder les principales étapes de la conception. Définition des acquis souhaités en fin de semestre 6 (année 3) : - maîtrise d'une méthodologie - maîtrise des différents outils de présentation - maîtrise des changements d'échelles en manipulation à taille humaine - développement d'un vocabulaire spécifique (oral et écrit) - acquisition d'une culture contemporaine (design / art) Définition des acquis souhaités en fin de semestre 8 (4ème année) : Formulation d'un sujet et maîtrise de son développement, culture contemporaine construite, manipulation des concepts. Cet ARC peut être suivi jusqu'au semestre 9 (année 5) ; l'inscription y est obligatoire pour les étudiants en année de diplôme. Acquis souhaités : - maîtrise concepts, autonomie face au projet. - participer à au moins deux workshops d'une semaine dans l'année.
modalités et critères d'évaluation	Mise en place d'un système d'évaluation par sujet, interne à l'atelier. Evaluation collective faite par le collège enseignant de design cycle long, en fin de semestre. L'exclusion de l'atelier peut être décidée au cas où un manque d'engagement et d'assiduité serait constaté. Bibliographie ou éléments de culture spécifique : en introduction à chaque sujet, présentation par les enseignants « d'images », « de références », pouvant servir de base de réflexion à l'étudiant. Réalisation d'une revue de presse par mois, par un groupe d'étudiants (design, architecture, mode et art) sous forme d'exposé.

hypermedia options communication & design
Enseignants : Jérôme Duval, Sylvain Deleneuve

contenu La création artistique issue des outils informatiques et numériques donne lieu à de nouvelles écritures. On peut aujourd'hui qualifier une oeuvre hypermédia : elle donne accès à plusieurs données conjuguées dans un même espace temps ; ces données peuvent être diffusées en réseaux (on-line) ou par des supports physiques (off-line), ou bien les deux.

L'ARC *hypermédia* concerne les travaux artistiques qui utilisent l'outil informatique comme outil de création mais également comme procédé d'exposition. Il favorise l'apprentissage technique du médium, tout en développant une maîtrise et une expérimentation du langage lié à cet outil. Avec le mode interactif et les interfaces informatiques, on voit grandir la part de savoir faire artistique dans l'élaboration des projets multimédia. Les étudiants de l'ARC tenteront ainsi d'innover dans ce domaine.

L'ARC *hypermédia* interroge aussi bien les modes de production que les modes de diffusion d'une oeuvre informatique.

Les aspects suivants seront abordés :

- l'ordinateur en tant qu'il est d'abord une machine du traitement de l'information
- la vidéo et le son en tant qu'ils sont les vecteurs d'un flux
- l'électronique en tant qu'elle fait interface
- l'informatique en tant qu'outil de production et d'exposition
- l'écriture d'un projet hypermédia non-linéarité / rhizome / réseaux / notions de hors champs / dimension cinétiques du cd-rom, du web & du dvdvidéo
- net-art / projets «avec» le réseau plutôt que pour le réseau
- notions de «works in progress»
- design de pages web complexes
- édition électronique
- mise en scène sur supports numériques.

Profil type des participants: étudiants ayant déjà assimilés les "pratiques d'usage" de l'informatique (édition, PAO, retouche d'image: *Adobe Photoshop*, vidéo: *Adobe Première*, web design: *Macromédia DreamWeaver*..), et désirant développer un projet dans lequel l'informatique prend une place prépondérante.

Les étudiants auto-équipés, donc en mesure de développer leur projet de manière plus significative, seront prioritaires.

inscriptions, contacts : jérôme duval : jdv@weex.org / sylvain deleneuve: slyd@wanadoo.fr

SEMAINE A >

9h-12h :
seminaire,
années 4 & 5 :
L.Guéhenneux

14h-17h :
*le design à l'ère
post-atomique*
années 2 & 3 :
Lise Guéhenneux

9h-12h :
commémoration
années 4 & 5 : F.Bazzoli

9h-10h :
conférences intervenants
extérieurs (selon planning)

10h-12h :
anglais, année 3 :
H.Manyak

12h30 - 14h30 :
anglais, années 4 & 5 :
H.Manyak

14h30 - 16h, sur rdv :
anglais, années 4 & 5 :
H.Manyak

14h30-17h30 :
le design, un chantier ouvert
années 4 & 5 : L.Guéhenneux

17h-19h30 : LSF
(langue des signes)

SEMAINE B >

9h-18h :
ARC hypermedia :
J.Duval,
S.Deleneuve

9h-10h :
introduction à l'esthétique
année 2 : Sally Bonn

9h-18h :
ARC Glpp, hypermedia
F.Du Chayla, L.Guéhenneux,
J.Duval, S.Deleneuve

10h-12h :
anglais, année 3 : H.Manyak

10h-12h :
*laboratoire de pratiques
théoriques*, années 4 & 5 :
S.Bonn

12h30 - 14h30 :
anglais, années 4 & 5 :
H.Manyak

14h30 - 16h, sur rdv :
anglais, années 4 & 5 H.Manyak

17h-19h30 : LSF
(langue des signes)

MERCREDI**9h-12h :**

R.Kerdreux, sur rdv

11h-13h :**rencontres/
conférences
de fin de matinée**

(tous les 15 jours, voir planning)

14h-18h :**ARC ESBAM/ENSAM****flotter, une plage, au large :**

R.Kerdreux

B.Boyer

14h-18h :**art et architecture, dessin,
espace construit :**

J.P. Malagrida, sur rdv

question de photographie,**années 4 & 5 :**

B.Matthieussent

JEUDI**9h-12h :****conférences, année 3 :**

F.Bazzoli,

B.Matthieussent,

F.Appy,

F.Entrialgo,

L.Guéhenneux

13h30-17h30 :**anglais,****année 2 :**

D.Tredy

16h-17h00 :**culture spécifique,****Marseille mode d'emploi :**

P.Brahic

VENDREDI**9h-10h :**conférences intervenants
extérieurs (selon planning)**9h-18h :****ARC *lentigo* n°3 :**

M.Aurel,

R.Kerdreux,

F.Pincin

12H-13h30 :**atelier de langue, anglais**

pour débutants :

D.Tredy

**flotter,
une plage, au
large**

Atelier partagé ESBAM/ENSAM

Farid Ameziane (enseignant chercheur à l'ENSAM), Ronan Kerdreux et Bernard Boyer (enseignants à l'ESBAM et à l'ENSAM), collaborent pour que l'option obligatoire d'expression plastique du 5e semestre de l'école nationale supérieure d'architecture-Marseille puisse être le lieu d'une expérience pédagogique commune avec l'ESBAM.

En effet ce cours de l'ENSAM déjà pluridisciplinaire, y voit intervenir un informaticien J. Zoller, un ingénieur A. Delafoye, sous la responsabilité d'un plasticien et artiste B. Boyer.

Proposition a été faite d'y adjoindre deux enseignants de l'ESBAM :

R. Kerdreux (designer) et Philippe Delahautemaison (architecte) tous les 15 jours.

Tous ont déjà par ailleurs expérimenté en 2004 / 2005 un enseignement commun avec F. Ameziane, enseignant chercheur à l'ENSAM.

contenu Cet atelier de recherche intitulé *flotter, une plage, au large* propose de travailler sur un projet en bord de mer, la plage des Catalans. Le thème permet d'étudier l'idée d'un espace /objet flottant, de travailler le rapport de la rive à l'eau, d'aborder la dimension paysagère et balnéaire dans un milieu urbain et d'explorer un certain nombre de solutions techniques.

objectifs L'histoire du développement de ce projet se fait dans un recueil qui permet de rentrer dans sa poïesis.

Ce travail est l'occasion de faire l'apprentissage d'un logiciel de mise en page *Adobe In Design*.D'autre part, l'approfondissement d'un logiciel de 3D *Ciné 4d* permettra une approche hybride du dessin et de la conception du projet.

valorisation Présentation orale du projet avec soutien visuel (type *power point*) et remise du recueil à un jury commun.

accès Pour l'ESBAM, l'inscription est limitée à 8 étudiants de l'option design inscrits en semestre 5.

bateaubus Workshop partagé ESBAM/ENSAM
Ce workshop associe les étudiants des écoles d'art et d'architecture, il est obligatoire pour les étudiants de l'ESBAM en semestre 9.
Responsables : Stéphane Hanrot, enseignant ENSAM ;
pour l'ESBAM : R. Kerdreux, M. Aurel

Effectif : 110 étudiants + 10 encadrants, (soit 2 équipes de 5 à 6 étudiants par enseignant) ; période : du 5 au 17 décembre ; 4 ECTS prévus ;

Rappel du projet pédagogique de l'ENSAM- École nationale supérieure d'architecture de Marseille : le workshop est ouvert à des enseignants ou des professionnels extérieurs à l'École et mobilise toute la promotion,

MERCREDI**9h-12h :**

R.Kerdreux, sur rdv

9h-18h :**ARC *Glpp, hypermedia* :**

F.Du Chayla,

L.Guéhenneux

P.Delahautemaison,

J.Duval,

S.Deleneuville

11h-13h :**rencontres/
conférences
de fin de matinée**

(tous les 15 jours, voir planning)

14h-18h :**ARC ESBAM/ENSAM****flotter, une plage, au large :**

R.Kerdreux, B. Boyer,

P.Delahautemaison

JEUDI**9h-12h :****histoire des arts,****année 2 :** F. Valabrègue**9h-12h :****années 4 & 5,**

P.Delahautemaison, sur rdv

9h-18h :**ARC *hypermedia* :**

J.Duval,

S.Deleneuville

13h30-15h30**15h30-17h30 :****> histoire de l'architecture
et du design :**

P.Delahautemaison

en concertation avec

> atelier de langue, anglais

par groupe de niveau :

D.Tredy

VENDREDI**9h-10h :****actualités, histoire de l'art
année 2 :**

Paule Brahic

9h-18h :**ARC *lentigo* n°3 :**

M.Aurel,

R.Kerdreux,

F.Pincin

13h30-15h :**anglais, design d'espace :**

D.Tredy

12H-13h30 :**atelier de langue, anglais**

pour débutants :

D.Tredy

tous studios confondus, pour des travaux en équipe jugés sous forme de concours. L'objet d'étude, qui touche à un thème à enjeu sur la région marseillaise, est renouvelé chaque année.

Le thème de l'année portera donc sur un lieu et une orientation programmatique qui touche à des enjeux de l'agglomération Marseillaise. Il fera appel à une documentation initiale commune et à des intervenants communs. L'accent sera mis sur la confrontation aux acteurs réels, à la pratique du travail d'équipe et aux enjeux du concours.

Thème 2005-2006 :

Embarcadères et gares maritimes pour un réseau de transport public en bateau-bus entre les ports de Marseille (Estaque, vieux port, Pointe rouge, Frioul, jusqu'à l'Etang de Berre avec la réouverture du canal du Rove), posant la question du parcours, de la lecture du paysage traversé et de l'identité des infrastructures et des bâtiments... voire les bateaux.

organisation, groupes, point de vue Chaque professeur invité et chaque enseignant de l'ENSAM mobilisé proposera un point de vue sur le thème choisi. Du fait du nombre d'étudiants à encadrer (toute la promotion, soit une petite centaine), le workshop sera fractionné en 3 ou 4 sous groupes (d'une trentaine d'étudiants), chacun étant mobilisé sur un point de vue et encadré par l'enseignant qui en sera porteur.

La documentation sera préparée par les étudiants de l'option *études préalables et évaluation de concours*, encadrée par S.Hanrot. Une plaquette sur le workshop sera éditée par les étudiants de la même option en fin de semestre.

Le workshop durera dix jours de travail en continu (sur 2 semaines) avec un jury le dixième jour. Période : les deux semaines avant les vacances de Noël.

Points de vue :

> *Est-ce bien légitime ?*

S. Hanrot avec B. Boyer, F.Améziane, R.Kerdreux, M. Aurel proposent de questionner l'identité urbaine future de Marseille et d'interroger le rapport entre la liberté créative de l'architecte et les deux doctrines de "l'architecture urbaine conforme" et de la "conservation systématique du patrimoine".

L'architecture urbaine conforme serait la doctrine qui veut que tout nouvel édifice doit respecter la règle typo-morphologique qui façonne le contexte dans lequel il s'inscrit. Autrement dit, que cet édifice est surdéterminé par l'existant, doit le prolonger et ne devrait pas revendiquer d'autonomie ni contraste.

La préservation systématique du patrimoine serait cette doctrine qui sacralise ce que le passé a produit et n'ose pas d'autre projet que celui de le restituer.

Ces doctrines des années 80, légitimes à l'origine dans leur réaction à la tabula rasa et à l'urbanité dégradée de la reconstruction d'après guerre, ne sont-elles pas devenues des entraves à la créativité architecturale dans les villes centre ?

Ainsi, ces villes savent-elles aujourd'hui accueillir d'autres formes que celles qui les constituent déjà ?

Par conséquent savent-elles exprimer, par leur architecture, les mutations sociales et culturelles de l'époque qu'elles traversent ?

Ne sont-elles pas entrain de devenir des décors historiquement figés dans lesquels seule la conformité du bourgeois et du touriste nostalgiques se reconnaîtra ?

Mais ces doctrines ont aussi comme conséquence paradoxale, en valorisant les legs du passé, de créer la suspicion sur toute architecture contemporaine là où elle pourrait s'exprimer avec le plus de liberté, dans la ville périphérique où la forme urbaine est lâche.

Faute d'inspiration et de liberté créative, la monotonie des architectures commerciales et industrielles s'impose le long d'entrées de villes sans identité, et l'on cherche désespérément, dans ces quartiers sans repères, à se rendre conforme à l'idéal urbain passé de la ville centre.

Marseille n'échappe pas à ces questionnements et doit probablement réviser la place donnée à la liberté créative en architecture pour être en résonance avec son temps.

Ce point de vue motivera des équipes mixtes d'étudiants des écoles d'architecture et d'art dans le cadre des coopérations de master entre les deux écoles.

Le projet associera des personnalités invitées, d'autres écoles, (École du paysage, etc...), ainsi que des enseignants étrangers (Djedda, Tunis, etc...)

jury Le jury sera l'occasion de mettre en vis-à-vis les différentes approches thématiques. Le jury sera constitué des personnalités locales consultées, ainsi que de personnalités extérieures ayant des positions doctrinales fortes sur le thème abordé.

Le jury procédera à un classement des projets et attribuera à chacun une mention (selon l'échelle indiquée au règlement des études) qui permettra la valorisation des étudiants.

Mémo

- workshop *pain et sucre* - ARC *lentigo n° 3* :
octobre à décembre 2005.
Enseignants : Marc Aurel, Jacqueline Guillermain, Ronan Kerdreux,
Fabrice Pincin,
Invitée : Cécile Liger.
- résidence de Sarah Noni Geiger, designer graphique à Rio de Janeiro
(école supérieure de design industriel) : novembre 2005
- 8 et 9 décembre voyage d'études à Lyon, *Superflux*, fête de la lumière et
Expérience de la durée, biennale d'art contemporain.
- cycle de conférences de l'École nationale supérieure de l'Architecture
de Marseille au [mac] :
Thème : *terre habitée – humain et urbain à l'ère de la mondialisation*
le jeudi à 20h d'octobre à avril.
www.marseille.archi.fr
- conférences à l'Hôtel du département : *Echange & diffusion des savoirs* :
à partir de janvier 2005
Thème : *Identités à la dérive*
le jeudi à 18h45.
<http://www.cg13.fr/?page=culture.conferences>
- workshop *bateabus* avec l'Ecole nationale supérieure d'Architecture
de Marseille :
du 5 au 16 décembre, participation indispensable des étudiants d'année 5.
- Salon du meuble - Paris, Porte de Versailles :
du 5 au 9 janvier.
- voyage d'études au Salon du meuble de Milan :
du 5 au 10 avril.
Organisation : Philippe Delahautemaison – Ronan Kerdreux

Notes

ESBA*M*arseille

École supérieure des beaux-arts de Marseille

service scolarité :

184, avenue de Luminy 13288 Marseille - cedex 09, case 912

tél : 04 91 82 83 10 fax : 04 91 82 83 11

www.mairie-marseille.fr

L'ESBAM, établissement d'enseignement artistique supérieur, est un service municipal de la Ville de Marseille, qui en est l'organisme gestionnaire et principal financier.

L'École est subventionnée par le Ministère de la culture et de la communication.

Les enseignements sont homologués par le Ministère de la culture et de la communication, Délégation aux arts plastiques, dont ils dépendent sur le plan pédagogique. Les certificats et diplômes sont nationaux.

ESBA*M*arseille
École supérieure des beaux-arts de Marseille
Direction Générale des Affaires Culturelles,
Ville de Marseille

